

RAPPORT FINANCIER 2023

INTRODUCTION

Ce rapport présente les comptes 2023 de notre association, en s'appuyant sur les chiffres clés, et en explicite les éléments significatifs.

En 2023, il est à noter - au-delà de la subvention CPOM conventionnée chaque année avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) - l'obtention de **financements ARS spécifiques** pour des prestations pour mener des Diagnostics Locaux de Santé (DLS) et des travaux d'étude sur plusieurs territoires, notamment comme suit :

- Elaboration et mise en œuvre d'un DLS sur l'agglomération de Châlons en Champagne sur 2023/2024 ;
- Travail d'étude et d'évaluation, sur sollicitation du service offre sanitaire et médico-social de la DT 55 ARS, auprès des structures Kairos et Ohana (55) ;
- Evaluation du dispositif « ARS Sans Tabac » mené par l'ARS Grand Est.

D'autres prestations d'études ou de diagnostics ont été menées, grâce à l'obtention de financements de **collectivités**, notamment comme suit :

- Evaluation du CLS du Grand Nancy financée par la Métropole du Grand Nancy ;
- Elaboration et mise en œuvre, en 2023 et 2024, sur le territoire de l'Argonne-Ardennaise, d'un DLS financé par la Communauté de communes de l'Argonne-Ardennaise.

L'année 2023 a également permis la continuité ou le développement de **nouveaux financements et/ou de nouveaux projets**. De nouveaux marchés/projets ont été obtenus :

- Financement de la Région Grand Est pour un appui mené par l'Ireps Grand Est sur 2 Appels à Manifestations d'Intérêt (AMI) lancés par la Région - AMI « *Soutien aux projets en offres mobiles de prévention, de dépistage, de promotion de la santé et de soins* » et AMI « *Soutien au développement de lieux de prise en charge de jeunes de 15 à 29 ans rencontrant des difficultés pour connaître un état de bien-être physique, mental et social* » ;
- Financement de la DT 08 ARS pour le projet « Centres sociaux ardennais : promoteurs de santé » visant à améliorer la qualité des offres en promotion de la santé des centres sociaux ardennais à destination des habitants ;
- Un financement spécifique du service formation de l'ARS obtenu pour les formations menées en 2023 auprès des agents (formations jusqu'alors financées dans le cadre du CPOM) ;
- Le démarrage, en 2023, d'un travail pluriannuel pour mener l'évaluation d'un projet porté par AGACI (Association de Gestion Animation et Coordination de l'Insertion), sur le département des Vosges, dans le cadre de la lutte contre les addictions, auprès de 5 chantiers d'insertion ;
- Une mobilisation de l'Ireps GE, dans plusieurs territoires, sur demande des référents Service National Universel (SNU) : formations des référents et/ou travail éducatif auprès des jeunes bénéficiaires du dispositif ;
- La poursuite du projet Dépistagir, sous financements depuis 2022 de l'ARS et de la Préfecture, avec un soutien financier, pour l'année 2 du projet, de l'Assurance Maladie de l'Aube ;
- Un financement de la CRSA pour l'organisation d'une rencontre régionale autour de la thématique : « *Vieillir à domicile ou en établissement : comment agir ensemble pour la bientraitance ?* ».

Il est à noter également la participation de l'Ireps Grand Est au réseau de la Fnes dans le cadre notamment des projets suivants :

- Projet nommé « PAPS » projet portant sur la prévention des addictions et promotion de la santé (PAPS), en direction des jeunes de la PJJ et ce en lien avec la démarche «

- PJJ promotrice de santé », pour la mise en œuvre d'un état des lieux permettant l'élaboration d'une stratégie d'intervention pour la prévention des conduites addictives
- Projet nommé « TABACAP » pour apporter une expertise sur la prévention des usages problématiques des écrans réalisée dans une perspective de promotion de la santé dans le champ médico-social auprès des publics en situation de handicap, en soutien aux mesures nationales et aux projets portés en région par les structures du réseau de la Fnes.

L'Ireps Grand Est, en tant qu'organisme agréé Qualiopi, a également maintenu son engagement dans des prestations de formation notamment en développant à la demande des acteurs, structures et/ou institutions, des formations en Education Thérapeutique du patient (ETP) et sur l'Entretien Motivationnel (EM).

Enfin, les fonds dédiés reportés à l'année 2024 (en augmentation versus ceux de 2022) comprennent un conventionnement ARS DT 51 à hauteur de 158 900 euros, obtenu en 2023 pour les années 2024 et 2025, et visant à la mise en place de 4 DLS en vue de l'implantation de CLS sur le département de la Marne (Cf. *partie Perspectives 2024 du présent rapport*).

En parallèle, des mouvements naturels (départs non remplacés en 2023 ou non remplacement de congés maladie ou de maternité) ont induit une baisse de la masse salariale entre 2022 et 2023.

Il est à noter qu'un audit financier et organisationnel, prévu dès 2022 par l'ARS, s'est déroulé sur le premier semestre 2023 (mandat ARS donné au cabinet Equation) et a donné lieu au rendu d'un rapport synthétique auprès des services ARS en juillet 2023 (Cf. *partie Perspectives 2024 du présent rapport*).

Enfin, il est important de souligner que l'Ireps Grand Est a obtenu un rattrapage financier de l'ARS en 2023, par obtention d'un financement complémentaire visant à « rattraper » une partie du déficit constaté sur les activités du CPOM en 2022, pour 103 200 €.

Ces éléments principaux de notre gestion budgétaire en 2023 et le rattrapage ARS ont rendu possible le résultat excédentaire dans nos comptes 2023 ici présentés.

METHODE COMPTABLE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice restent identiques à l'exercice précédent.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Le bilan présente un total de 1 310 995 € présentant **un excédentaire de 77 155 €**.

ACTIF

- **L'actif immobilisé net s'élevant à 113 032 €** se décompose comme suit :

Immobilisations corporelles (matériel bureautique/informatique, véhicule.....)	93 790 €
Immobilisations financières (cautions)	19 242 €

- **L'actif circulant d'un montant de 1 143 911 €** se décompose comme suit :

Créances (clients, solde conventions restant à percevoir).....	288 935 €
Disponibilités en banque	854 976 €

- **Le compte de régularisation pour un montant de 53 825 €** représente les charges constatées d'avance correspondantes à :
 - Assurances locaux/Auto/Dirigeant dont une partie couvre l'exercice 2024
 - Location/maintenance informatique dont une partie couvre l'exercice 2024
 - Abonnement fournisseurs d'énergie ou facture annuelle dont une partie couvre l'exercice 2024
 - Renouvellement abonnement logiciel (comptable et paye)
 - Frais de location et charges locatives des locaux à Metz du 1^{er} trimestre 2024

Soit un total de l'actif circulant de **1 197 736 €**

Montant total du bilan actif **1 310 768 €**

Les actifs immobilisés sont en baisse en raison de matériels amortis ainsi que la sortie d'immobilisations.

Les actifs circulants sont quant à eux en hausse principalement du fait des réserves de trésorerie plus importantes liées notamment au versement de subventions en fin d'année (dont la totalité ou une partie a été reportée en 2024).

PRESENTATION DU BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	28 693	28 693	-	634
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	497 390	403 600	93 790	125 701
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	19 242		19 242	19 242
Total I	545 326	432 294	113 032	145 577
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	169 789		169 789	119 460
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	119 146		119 146	226 681
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	854 976		854 976	678 374
Charges constatées d'avance	53 825		53 825	44 517
Total II	1 197 736	-	1 197 736	1 069 032
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 743 062	432 294	1 310 768	1 214 609

PASSIF

Au 31 décembre 2023, le passif est constitué de :

- **Situation nette**, pour un montant de **314 156 €** qui se décompose comme suit :

Fonds associatifs	237 002 €
Résultat excédentaire de l'exercice 2023.....	77 155 €

- **Les provisions et fonds dédiés**, d'un montant de **547 454 €** :

Fonds dédiés sur les subventions	465 668 €
Provision sur les indemnités de départ à la retraite	81 786 €

- **Les dettes**, d'un montant de **409 833 €** correspondent à :

Dettes financières diverses (caution)	3 000 €
Dettes fournisseurs	64 431 €
<i>Dont factures non-parvenues</i>	18 723 €
Dettes fiscales et sociales	342 402 €
<i>Dont provisions pour congés payés et indemnités</i>	254 036 €

A ces dettes s'ajoutent :

- **Les produits constatés d'avance**..... 39 325 €

Montant total du bilan passif..... **1 310 768 €**

Le résultat déficitaire de l'année 2022 de 159 134 € avait été affecté en report à nouveau.

Les fonds dédiés de 2023 concernent :

- Des programmes/projets initiés en 2022 et 2023 et qui se poursuivent ou se terminent en 2024 (fin des projets : PSFP année 1, Littéragir Siréna, projet CPS dans les écoles de Metz, etc...)
- Des conventions de subventions signées initialement pour l'année 2023 mais dont tout ou partie est dédiée en 2024 (notamment la convention ARS DT 51 pour l'élaboration de 4 DLS dans le département de la Marne pour 159 800 €).

Les produits constatés d'avance ont diminué et concernent principalement la poursuite de projets/prestations ayant démarré les années précédentes (2021/2022) et qui se poursuivent comme prévu jusque 2024 (*Suite de la convention APAJH 2021/2023 pour 19 600 €, Conventions FNES, Convention ARS pour projet Dépistagir, etc.*)

PRESENTATION DU BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice 2023		Exercice 2022	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires		643 038		643 038
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité		68 321		68 321
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>				
Autres				
Report à nouveau				
Report à nouveau		- 474 358		- 315 224
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>				
Excédent ou déficit de l'exercice		77 155		- 159 134
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>				
Situation nette (sous total)		314 156		237 001
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I		314 156		237 001
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		465 668		442 313
Total II		465 668		442 313
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges		81 786		76 965
Total III		81 786		76 965
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses		3 000		3 000
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		64 431		62 126
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		342 402		328 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		39 325		64 907
Total IV		449 158		458 329
Ecart de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		1 310 768		1 214 608

COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente la situation de l'exercice 2023 en charges et en produits.

Le résultat excédentaire de 77 155 € sera porté au bilan.

CHARGES

- **Les charges d'exploitation**, pour un montant de **3 131 776 €**, se décomposent comme suit :

Les achats et charges externes (charges de fonctionnement et honoraires)	500 837 €
L'impôt et taxes (taxe sur salaires).....	118 323 €
Les charges de personnel	1 454 684 €
Les charges sociales	541 666 €
Les dotations aux amortissements	40 241 €
Les dotations pour risques et charges (provision retraite)	4 821 €
Les engagements à réaliser sur ressources affectées.....	465 668 €
Autres charges (créances douteuses, formation non prise en charge par ANDPC).....	5 537 €

- **Les charges exceptionnelles**, pour un montant de **1 505 €**

A ces charges s'ajoutent :

- **L'impôt sur les sociétés**..... 407 €

Soit un montant total des charges 3 133 688 €

Les charges d'exploitation (hors engagements à réaliser sur ressources affectées) se décomposent comme suit :

- ✓ 80 % de charges de personnel
- ✓ 20 % d'autres achats et charges externes (soit environ 545 000 €) : frais de fonctionnement pour 214 900 €, charges de sous-traitance pour 14 400 €, charges de location des locaux et mobilières pour 200 100 € (dont 6 697 € de location de salles pour le séminaire interne de l'Ireps et le colloque sur le thème de la bientraitance), honoraires pour 27 250 €, frais de mission pour 42 700 € (dont 13 300 € liés au séminaire interne et au colloque bientraitance), dotations aux amortissements/provisions 40 241 € et autres charges pour 5 537 €.

On constate une baisse des charges de personnel en 2023 (-100 000 euros de salaires et charges versus 2022) qui s'explique par des départs non remplacés durant l'année 2023 (soit par difficulté de recrutement ou recrutement mis dans l'attente des perspectives sur les financements - notamment sur le CPOM ARS 2024) et des salariés à temps partiels et/ou en congés maternité non remplacés.

PRODUITS

- **Les produits d'exploitation**, d'un montant de **3 205 074 €**, se décomposent comme suit :

Les prestations de services	369 528 €
Les subventions d'exploitation.....	2 370 090 €
Les transferts de charges	22 902 €
Les cotisations	240 €
Les ressources non utilisées des exercices antérieurs	442 313 €

- **Les produits financiers**, d'un montant de **299 €** (intérêts bancaires)
- **Les produits exceptionnels** d'un montant de **5 471 €**

Soit un montant total des produits 3 210 843 €

On constate une légère augmentation des produits d'environ 5% (+154 189 €) qui s'explique par :

- ✓ La hausse des prestations de services en 2023 (369 528 € vs 327 608 € en 2022 et 343 824 en 2021) correspondent à diverses prestations sur devis effectuées par l'Ireps, telles que :
 - Les formations continues dispensées (IFSI, IRTS, Universités, etc...) pour un montant de 5 810 € (vs 13 033 € en 2022)
 - Les services rendus aux structures sur devis/factures pour un montant de 221 435 € (contre 147 938 € en 2022) :
 - Des formations proposées et dispensées par l'Ireps pour un montant de 135 170 € (dont 93 620 € concernent l'ETP / EM)
 - Les interventions sur le Service national universel (SNU) pour 44 225 €
 - La mise en place de journées d'échanges de pratiques
 - Les projets développés avec des partenaires pour un montant de 142 283 € (vs 166 636 € en 2022. Exemples : *Projet APAJH, Démarche PJJ, Convention avec Filieris - Programme Je t'aime mon cœur, projet avec l'Udaf 54, projets Fnes, Projet AGACI...*

Les transferts de charges concernent la location des bureaux de Laxou/Mulhouse pour 18 780 € et les remboursements assurances/résiliation de contrats pour 4 100 €.

- ✓ L'augmentation des subventions d'exploitation de 41 190 € s'explique notamment par l'obtention de nouveaux financements en 2023 (DLS Argonne Ardennaise, contractualisation de 4 DLS sur le département de la Marne, financement DLS Châlons en Champagne, évaluation du CLS Grand Nancy, évaluation ARS sans tabac, séminaire bienveillance, ...) et par l'obtention de financements supplémentaires pour la poursuite de certains projets datant de 2021/2022.

CONCLUSION

Les comptes 2023 de l'Ireps Grand Est présentent **un résultat excédentaire au 31 décembre 2023 de 77 155 €**. L'affectation de ce résultat est proposée en report à nouveau.

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023		Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue de biens et services			
Cotisations		240	240
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
<i>dont ventes de dons en nature</i>			
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>			
Ventes de prestations de service		369 528	327 608
<i>dont parrainages</i>			
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		2 370 090	2 328 900
<i>dont contributions financières des Autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommables			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		22 902	51 494
Utilisations des fonds dédiés		442 313	339 638
Autres produits			
Total I		3 205 074	3 047 881
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		500 837	517 966
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés		118 323	129 959
Salaires et traitements		1 454 684	1 515 027
Charges sociales		541 666	569 326
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		40 241	43 691
Dotations aux provisions		4 821	-
Reports en fonds dédiés		465 668	442 313
Autres charges		5 537	
Total II		3 131 776	3 218 282
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		73 297	- 170 401

PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		284	1 298
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		15	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III		299	1 298
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV		-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		299	1 298
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		73 596	- 169 103
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		5 471	14 978
Sur opérations en capital			800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V		5 471	15 778
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 505	5 498
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI		1 505	5 498
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		3 966	10 280
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		407	312
Total des produits (I + III + V)		3 210 843	3 064 956
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 133 688	3 224 091
EXCEDENT OU DEFICIT		77 155	- 159 134
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée</i>			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature			
Prestations en nature		14 946,00	14 912,00
Bénévolat		14 614,00	14 475,00
TOTAL		29 560,00	29 387,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et services		14 946,00	14 912,00
Personnel bénévole		14 614,00	14 475,00
TOTAL		29 560,00	29 387,00

CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR 2024

Pour 2024, il est prévu la **poursuite des projets financés** et des conventions renouvelées, notamment comme suit :

- La continuité/fin du projet national « Siréna », en partenariat avec la Fnes et soutenu par l'ARS Grand Est visant à créer un site internet ressource national pour améliorer la compréhension qu'ont les professionnels de ce que recouvrent les compétences psychosociales et leurs applications et pour leur permettre d'accéder à des modalités ou supports d'intervention validés ;
- La poursuite du travail, sous financement de l'ARS, d'accompagnement par l'Ireps du déploiement du projet PSFP en Grand Est, pour la continuité de soutien aux territoires engagés et/ou la reconduction sur de nouveaux territoires. *Note de rappel : le programme PSFP est un programme de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants, porté par les services des collectivités territoriales.*
- La suite du projet engagé en 2022/2023 auprès des Centres sociaux ardennais en année 2 - 2024 ;
- Le programme « Je t'aime mon cœur », conventionné avec Filieris, renouvelé en 2024 ;
- ...

Aussi, pour 2024, les démarches de développement travaillées (veille des marchés publics et des appels à projets, dépôt de projets divers, réponse à des appels d'offres, etc.) ont permis le développement de **nouveaux projets / financements** :

- Une mise en œuvre de 4 diagnostics locaux de santé en 2024 et 2025, sous un financement DT 51 ARS, dans les territoires suivants :
 - Communauté de communes Suippes et Vesle
 - PETR de Brie et Champagne
 - Communauté de communes de la Moivre à la Coole
 - Communauté urbaine du Grand Reims ;
- La poursuite du travail avec la Région Grand Est en 2024, avec la perspective d'appui autour d'un Appel à Manifestation d'Intérêt sur la santé des femmes qui sera lancé par la Région
- Un dépôt de projet effectué auprès de l'INCA, dans le cadre d'un appel à projets visant à « Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant -Plan Zéro Exposition », avec une proposition d'un projet de diagnostic participatif en santé-environnement dans un territoire rural des Vosges ;
- Un financement demandé auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) pour un soutien aux appuis méthodologiques et documentaires mené par l'Ireps Grand Est auprès des acteurs des départements 67/68.
- Une perspective de déploiement à plus grande échelle du projet autour du développement des compétences psychosociales d'élèves de niveau école primaire en amont de leur entrée au collège, sur le département 57, avec des financements en cours de demande au Régime Local d'Assurance Maladie (RLAM), à la DT 57 ARS et à la Ville de Metz ;
- ...

Dans le cadre de l'**Instruction interministérielle** du 19 août 2022 relative à la **stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037**, l'ARS a sollicité l'Ireps Grand Est dès 2023 pour élaborer une offre d'appui pour sa déclinaison dans les territoires.

Cette offre, élaborée par l'Ireps GE en réponse, vise alors à accompagner les DT ARS pour la réalisation des diagnostics territoriaux et l'élaboration d'un plan d'actions dans chaque département. Cet accompagnement sera lissé sur 3 ans, de fin 2023 à 2026, avec notamment :

- Au niveau régional : un soutien à l'installation du comité régional et l'élaboration d'une boîte à outils pour la réalisation des diagnostics territoriaux ;
- Au niveau départemental : un accompagnement de 4 délégations départementales ARS volontaires pour installer les comités territoriaux et la réalisation des diagnostics territoriaux (DT08, DT55, DT57 et

DT67) ; une aide à l'élaboration des plans d'actions pour les 4 départements pilotes et l'installation des comités territoriaux, puis la réalisation des diagnostics pour les 6 autres départements à horizon 2026. L'objectif étant à terme une autonomisation des délégations départementales.

Sur ce projet, une convention spécifique a été signée fin 2023 entre l'ARS Grand Est et l'Ireps Grand Est pour 572 050 euros sur 4 années (de fin 2023 à 2026).

Au premier semestre 2023, un **audit financier et organisationnel** commandité par l'ARS a été mené par un cabinet externe. Dans la suite de ses conclusions et des recommandations identifiées par le cabinet, l'Ireps et l'ARS travaillent, pour 2024 et années suivantes, à la perspective d'une nouvelle subvention sur les missions socles de l'association (suite du CPOM) par un financement simplifié dans sa gestion et centré autour de 3 grands axes : soutien aux acteurs / formations / soutien aux décideurs. Ce financement socle sera complété ensuite par des conventions spécifiques sur des projets développés selon les besoins identifiés chaque année par l'ARS et /ou les DT.

Enfin, au cours du mois de novembre 2023, une assemblée Générale au a acté le changement d'identité de l'Ireps Grand Est qui devient **Promotion Santé Grand Est en janvier 2024**.

Ce changement d'identité (nom, logo, charte graphique) implique la prévision d'un engagement financier et d'une charge de travail conséquente sur les aspects administratifs et sur la communication, pour faire évoluer nos supports de communication et nos outils numériques. La région Grand Est a été sollicitée pour une aide sur cet investissement (*réponse attendue en avril 2024*).

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

L'Ireps Grand Est, en janvier 2024 a fait évoluer son nom et son identité visuelle et devient :



BUDGET PREVISIONNEL 2024

BUDGET PREVISIONNEL Promotion Santé Grand Est 2024 à valider en AG prévue en juin 2024			
DEPENSES	Prévisionnel 2024	RECETTES	Prévisionnel 2024
60- Achats		70 - Ventes produits finis, prestations de serv.	
* Achats d'études & prestat. (projets)	57 500 €	* Prestations services	130 000 €
* Fournitures non stockables (eau, énergie)	18 500 €	* Cours - Formations	140 000 €
* Achats carburants	12 000 €	Sous total	270 000 €
* Fournitures d'entretien et petit équipement	4 500 €		
* Fournitures administratives/ informatiques	3 000 €	74 - Subventions d'exploitation	
Sous total	95 500 €	> Etat	
		* ARS	2 089 275 €
61- Services extérieurs		* ETAT (Préfecture-Mildéca-ANCT-PDASR)	2 125 €
* Sous traitance	30 000 €	* DRJSCS	0 €
* Locations immobilières & mobilières	196 500 €	* DRAAF	0 €
* Entretien et réparation	52 000 €	* DRDPJJ	6 000 €
* Entretien véhicules	5 000 €	* DIRSP	0 €
* Assurances	11 000 €		
* Assurance véhicules	6 500 €	> Région(s) :	
* Documentation	10 000 €	* CONSEIL REGIONAL	41 000 €
Sous total	311 000 €	> Département(s) :	
		* CONSEILS DEPARTEMENTAUX	22 000 €
62- Autres services extérieurs		> Organismes sociaux/Partenaires	
* Rémunérations intermédiaires et honoraires	35 000 €	* CARM EST/CANSSM	45 900 €
* Publicité, publications	2 500 €	* RLAM	86 000 €
* Déplacements, missions et réceptions	35 000 €	* CAF	0 €
* Frais postaux et télécommunications	52 000 €		
* Services bancaires	2 000 €	> Collectivité	
* Divers (Cotisations - FNES)	15 000 €	* VILLES	22 325 €
Sous total	141 500 €	* CAC / COMMUNAUTES de COMMUNE	
		* INCA	30 000 €
63- Impôts et taxes		> Autres	
* Impôts et taxe sur rémunérations	115 000 €	ER ETP	0 €
* Autres taxes et Impôts	5 000 €	FNES	22 075 €
Sous total	120 000 €	LNCC	
		CRSA/CNSA	0 €
64- Charges de personnel		Sous total	2 366 700 €
* Rémunérations du personnel	1 410 500 €		
* Charges de personnels	532 000 €	75 - Cotisations	
* Autres charges de personnels	30 000 €	Adhésions Ireps	250 €
Sous total	1 972 500 €	Sous total	250 €
		76 Produits financiers	
65- Charges diverses		Sous total	500 €
Charges diverses de gestion	1 500 €	77 - Produits exceptionnels	
Sous total	1 500 €	Sur opérations de gestion	3 000 €
		Sous total	3 000 €
68 - Dotation aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur provisions	
* Dotation aux amortissements	45 000 €	* Subv. non réalisées année n-1	467 668 €
* Provisions pour risques et charges	10 000 €	Reprise provisions pour risques et charges	0 €
* Autres dotations - engagements à réaliser sur subventions attribuées	428 618 €	Sous total	467 668 €
Sous total	483 618 €		
69 - Impôt		79 - Transfert de charges	
Impôt sur les sociétés	500 €	* Autres (Indemnités journalières, etc ...)	18 000 €
Sous total	500 €	Sous total	18 000 €
TOTAL DES CHARGES	3 126 118 €	TOTAL DES PRODUITS	3 126 118 €